



COMMUNIQUÉ
Paris, le 19/05/2026

LOI « RIPOST » : « 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » SOUTIENT LA LUTTE CONTRE LES USAGES DÉTOURNÉS DU PROTOXYDE D'AZOTE, MAIS ALERTE CONTRE UNE INTERDICTION GÉNÉRALISÉE ABSURDE.

Alors que le Ministre de l'Intérieur, Laurent Nuñez, a confirmé sa volonté de durcir considérablement la lutte contre les usages détournés du protoxyde d'azote dans le cadre de la future loi « RIPOST », l'association « 40 millions d'automobilistes » estime nécessaire de distinguer clairement la répression des comportements dangereux d'une interdiction généralisée qui pénaliserait inutilement les usages légitimes du produit.

Une nécessité absolue face à un danger routier majeur

Face à l'explosion de la consommation récréative de protoxyde d'azote, notamment via les grosses bonbonnes détournées de leur usage initial, les conséquences sur la sécurité routière deviennent particulièrement préoccupantes. Accidents mortels, pertes de contrôle, conduite sous empire : les drames se multiplient et justifient une réponse pénale forte.

Le Ministre de l'Intérieur a ainsi annoncé la création de trois nouveaux délits :

- la consommation de protoxyde d'azote dans un cadre illicite ;
- le transport sans usage autorisé ;
- la conduite sous l'empire du protoxyde d'azote ;

Ces nouvelles infractions permettraient notamment de renforcer les sanctions et de faciliter la fermeture des commerces participants à ce trafic illégal.

Une évolution que soutient pleinement l'association « 40 millions d'automobilistes » lorsqu'il s'agit de lutter contre les usages détournés mettant directement en danger la vie des usagers de la route.

« Conduire sous l'empire du protoxyde d'azote représente un danger immédiat et mortel. La création d'un véritable délit routier est indispensable pour permettre une réponse pénale adaptée à la gravité des faits et enrayer cette banalisation dramatique. » réagit Philippe NOZIÈRE, Président de « 40 millions d'automobilistes ».

Une interdiction totale disproportionnée

Pour autant, « 40 millions d'automobilistes » estime qu'une interdiction totale de vente aux particuliers constituerait une réponse excessive et contre-productive. Le protoxyde d'azote possède en effet de nombreux usages parfaitement légitimes et légaux, notamment dans le domaine culinaire. Des milliers de particuliers utilisent quotidiennement de petites cartouches pour réaliser des préparations domestiques comme les chantillys maison, sans aucun lien avec les pratiques de détournement aujourd'hui dénoncées.

« Il serait absurde de pénaliser des usages familiaux, culinaires ou domestiques parfaitement légaux à cause des dérives observées autour des grosses bonbonnes utilisées à des fins récréatives. La priorité doit être de cibler les trafics, les revendeurs illicites et les comportements dangereux au volant, pas de compliquer inutilement la vie des Français. » déclare Pierre CHASSERAY, Délégué Général de « 40 millions d'automobilistes ».

Cibler les dérives sans criminaliser les usages du quotidien

L'association 40 millions d'automobilistes appelle ainsi les pouvoirs publics à concentrer leurs efforts sur :

- la lutte contre les réseaux de vente détournée ;
- le renforcement des contrôles routiers ;
- le développement de campagnes massives de prévention sur les dangers du protoxyde d'azote au volant.

Pour l'association, la réponse publique doit rester équilibrée : ferme contre les comportements dangereux, mais pragmatique afin de préserver les usages légitimes du quotidien.



www.40millionsdautomobilistes.com



@40MA - 40 Millions d'Automobilistes
@PChasseray - Délégué Général



@40millionsdautomobilistes51

→ **À propos de "40 millions d'automobilistes"** : "40 millions d'automobilistes" est une association d'intérêt général, porte-parole des automobilistes raisonnables et défenseur de leurs intérêts. Elle est active tant sur le plan national qu'europpéen. Elle intervient dans l'ensemble des débats de fond liés à l'usage de l'automobile face aux grands enjeux sécuritaires et environnementaux, pour adapter et préserver ce facteur indispensable à la croissance économique et à la qualité de vie des ménages.